



**PORTRAITS :
SOLDATS PARISIENS
MORTS POUR LA FRANCE**

**Aide à l'analyse
d'une page de registre
matricule militaire**

Nom : _____

Prénom : _____

Classe : _____

**SERVICE
ÉDUCATIF**

Nom : <i>Jocin</i>		Numéro matricule du recrutement : <i>1030</i>																			
Prénoms : <i>Louis Hippolyte Daniel</i> Surnoms :		Classe de mobilisation : <i>1909</i>																			
<p align="center">ÉTAT CIVIL.</p> Né le <i>10 Mars 1889</i> , à <i>Paris</i> , canton d <i>n° 9^e arrondissement</i> , département d <i>de la Seine</i> , résidant à <i>Paris 20 rue d'Angoulême</i> , canton d <i>n° 11^e arrondissement</i> , département d <i>de la Seine</i> , profession d <i>employé</i> , fils d <i>Louis Alexandre Daniel</i> et de <i>Marie Angélique Nal</i> , domiciliés à <i>Paris 20 rue d'Angoulême</i> , canton d <i>n° 11^e arrondissement</i> , département d <i>de la Seine</i> . Marié le _____		<p align="center">SIGNALEMENT.</p> Cheveux <i>châtains</i> , sourcils <i>châtains</i> , yeux <i>châtains</i> , front <i>ordinaire</i> , nez <i>moyen</i> , bouche <i>moyenne</i> , menton <i>rond</i> , visage <i>ovale</i> . Taille : <i>1 m 57</i> cent. Taille rectifiée : _____ m. cent. Marques particulières : _____ Degré d'instruction générale : _____																			
<p align="center">DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.</p> Classé dans la <i>1^e</i> partie de la liste en 19 <i>10</i> . Classé dans la _____ partie de la liste en 19 _____.		<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">CORPS D'AFFECTATION.</th> <th colspan="2">NUMÉROS</th> </tr> <tr> <th>au CONTRÔLE spécial.</th> <th>MATRICULE ou au répertoire.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><i>39^e Régiment d'Infanterie</i></td> <td></td> <td><i>3658</i></td> </tr> <tr> <td><i>Régiment d'Infanterie</i></td> <td><i>31</i></td> <td><i>6588</i></td> </tr> <tr> <td><i>Regt de Place d'Infanterie de Toul A</i></td> <td><i>31</i></td> <td><i>01809</i></td> </tr> </tbody> </table>		CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS		au CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.	<i>39^e Régiment d'Infanterie</i>		<i>3658</i>	<i>Régiment d'Infanterie</i>	<i>31</i>	<i>6588</i>	<i>Regt de Place d'Infanterie de Toul A</i>	<i>31</i>	<i>01809</i>				
CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS																				
	au CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.																			
<i>39^e Régiment d'Infanterie</i>		<i>3658</i>																			
<i>Régiment d'Infanterie</i>	<i>31</i>	<i>6588</i>																			
<i>Regt de Place d'Infanterie de Toul A</i>	<i>31</i>	<i>01809</i>																			
<p align="center">DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.</p> Inscrit sous le n° <i>300</i> de la liste du <i>n° 9^e arrondissement</i> . Incorporé à compter du <i>3</i> Octobre 1910. Arrivé au corps et soldat de 2 ^e classe le <i>3</i> Octobre 1910. Admis de l'arme le <i>1^{er} octobre 1911</i> . Employé dans l'administration le <i>1^{er} septembre 1912</i> avec un certificat de Service Antérieur dans la réserve de l'armée active le <i>1^{er} octobre 1914</i> et affecté au Régiment d'Infanterie de Toul A le <i>15</i> Mai 1914. Rappelé à l'activité le <i>4 août 1914</i> par décret du <i>1^{er} août 1914</i> pour répondre à l'ordre de mobilisation générale a rejoint son corps <i>Toul A l'ennemi</i> le <i>5 août 1915</i> au bois de Mort-Mare (<i>14- et 15</i>) après un itinéraire du <i>6 mai 1915</i> .		<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Armée territoriale et sa réserve.</th> <th rowspan="2">Armée active.</th> <th rowspan="2">Armée territoriale et réserve de l'armée active.</th> <th rowspan="2">D. (obligation et réserve de l'armée active.)</th> <th colspan="2">LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.</th> </tr> <tr> <th>Dates.</th> <th>Communes</th> <th>Subdivision de région.</th> <th>D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td><i>26 Mars 1914</i></td> <td><i>Paris (11^e) 11 Boulevard Jules Ferry</i></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Armée territoriale et sa réserve.	Armée active.	Armée territoriale et réserve de l'armée active.	D. (obligation et réserve de l'armée active.)	LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.		Dates.	Communes	Subdivision de région.	D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.					<i>26 Mars 1914</i>	<i>Paris (11^e) 11 Boulevard Jules Ferry</i>		
Armée territoriale et sa réserve.	Armée active.	Armée territoriale et réserve de l'armée active.	D. (obligation et réserve de l'armée active.)					LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.													
				Dates.	Communes	Subdivision de région.	D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.														
				<i>26 Mars 1914</i>	<i>Paris (11^e) 11 Boulevard Jules Ferry</i>																

Sommaire

- Repères chronologiques
- Une page d'E.S.S.
Le service militaire
- Analyse d'un registre matricule militaire



Emprunt de la défense nationale, 1918. Archives de Paris, D19Z 1.

Classe : en langage militaire, une classe est un groupe de soldats nés la même année et incorporés tous en même temps, l'année de leur 20 ans. Par exemple, la « classe 1916 » est formée par les hommes qui ont 20 ans en 1916.

p. 1

p. 2

p. 3-4

Repères chronologiques

Des lois successives ont entraîné un allongement de la durée du service militaire.

	Loi de 1872	Loi de 1889	loi de 1905	Loi de 1913
Âge au moment du recensement	à 20 ans	à 20 ans	à 20 ans	à 19 ans
Durée de l'armée d'active	5 ans	3 ans	2 ans	3 ans
Durée de la réserve de l'armée d'active	4 ans	7 ans	11 ans	11 ans
Durée de l'armée territoriale	5 ans	6 ans	6 ans	7 ans
Durée de la réserve de l'armée territoriale	6 ans	9 ans	6 ans	7 ans
Durée générale des obligations militaires	20 ans	25 ans	25 ans	28 ans

Une fois leur service militaire terminé, les hommes restent mobilisables jusqu'à leur 48 ans. En cas de mobilisation générale, tous les hommes de 20 à 48 ans sont donc appelés par l'Armée. C'est ce qu'il se passe le 1^{er} août 1914.

Trois classes sont dans l'armée d'active (service militaire) à la déclaration de la guerre : les classes 1911, 1912 et 1913. La majorité de ces hommes se retrouvent donc rapidement au front.

Les premiers mois de conflit sont si meurtriers que très rapidement, la classe 1914 est appelée par anticipation, deux mois avant la date prévue. Ensuite, la classe 1915 est appelée avec 11 mois d'avance, le délai d'anticipation allant jusqu'à plus d'un an et demi pour les classes 1916 à 1919. Ainsi, au lieu d'avoir 20 ans au moment de leur incorporation, les recrues n'en avaient que 18 ou 19...

II– Un soldat parisien mort pour la France

À présent, lisez les renseignements reportés sur la fiche du soldat et complétez la grille ci-dessous afin d'en faire une présentation orale. ATTENTION : si les informations ne sont pas mentionnées sur le document écrire « **non renseigné** » dans le tableau.

PARTIE : ÉTAT-CIVIL	
Nom	
Prénom	
Date et lieu de naissance	
Profession au moment du recensement (au moment où l'E.S.S a été rempli)	
Situation de famille (célibataire, marié, soutien de famille...)	
PARTIE : SIGNALEMENT	
Éléments particuliers	
Niveau d'instruction	

PARTIE : LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES	
Adresses après le recensement... (trouver une explication si cette partie n'est pas complétée...)	

Le niveau d'instruction est testé lors du recensement avant de passer devant le conseil de révision :

- 0 : ne sait ni lire ni écrire
- 1 : sait lire seulement
- 2 : sait lire et écrire
- 3 : instruction primaire plus développée (calcul..)
- 4 : certificat d'étude primaire élémentaire (CEPE)
- 5 : bachelier, licencié, etc.

Il se peut que le soldat soit incorporé pour la guerre commencée en 1914, non pas à vingt ans (âge de sa classe), mais plus tard. Il a donc déjà effectué certaines étapes de son service militaire. Pour comprendre ses étapes, voir p. 1 et 2

Classe de mobilisation (Si elle n'est pas inscrite, calculez-la avec la date de naissance du soldat)	
PARTIES : DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES/ CORPS D'AFFECTATION/ANTECEDENTS JUDICIAIRES	
Étapes du service militaire déjà effectués (pour les soldats de plus de 20 ans au moment de la guerre)	
Date d'incorporation et âge du soldat (date où le soldat est affecté à un corps d'armée)	
Régiment et fonction (Infanterie (R.I), hussard, zouave, bataillon d'Afrique (disciplinaire..), chasseur alpins (B.C.A)...))	
Date et âge au moment du décès	
Circonstances du décès	
Lieu du décès (le plus précis possible : localité, département, pays)	

PARTIES : CAMPAGNES/BLESSURES/DÉCORATIONS	
Campagnes (les lieux de batailles : Belgique, Marne, Crimée..)	
Blessures, actions d'éclats, décorations, citations...	
Grade au moment du décès	
Autres informations (toutes informations qui vous semblent pertinentes)	

